

Une société qui exclut peut-elle être inclusive ?

Jean-Marie Harribey

9 novembre 2017

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2017/11/09/une-societe-qui-exclut-peut-elle-etre-inclusive>

L'adjectif « inclusif » et sa déclinaison « inclusive » sont en passe de devenir un fait de société. Peut-être serait-il intéressant de rapporter ce fait à l'évolution globale de cette société. Il est dans l'air du temps de botter en touche la gestion des problèmes quand on ne peut pas ou ne veut pas les résoudre. En l'occurrence, l'exclusion gagne nos sociétés prétendument démocratiques. D'où viennent cette problématique de l'exclusion et celle de son apparent contraire ? Telle qu'elle est présentée, la seconde est-elle capable de contrebalancer et même de réduire la première ?

Les boucs émissaires

Parmi les nombreux aspects du capitalisme actuel en crise, il en est un qui mérite d'être souligné. L'idée qui avait sous-tendu la naissance de l'ère néolibérale, notamment avec l'arrivée au pouvoir de Reagan aux États-Unis, était que les riches ne voulaient plus (ne devaient plus) payer pour les pauvres. Ignorant qu'en réalité ce sont les « sans » qui, par leur travail, enrichissent les riches, cette idée est devenue le fil conducteur des politiques de défiscalisation des riches et de diminution des services publics, des aides sociales et du droit du travail. S'est alors mise en place une dynamique d'aggravation de l'exploitation du travail et, conjointement, de mise au ban de la société de fractions de plus en plus larges de la population. L'exclusion d'un travail décent ou de droits élémentaires était « en marche ».

La stratégie des classes dominantes consistant à détourner l'hostilité à leur égard des classes moyennes en voie de déclasserment vers les classes populaires avait d'abord pris une forme individuelle : étaient désignés comme boucs émissaires le chômeur volontaire (ancêtre du fainéant), l'assisté, l'immigré et, surtout, l'immigré assisté. On observe aujourd'hui une évolution des formes de l'exclusion. La crise capitaliste atteint un point tel (tant au plan social qu'écologique) que la reprise d'une accumulation durable est compromise. Dans ce contexte, le délitement des processus démocratiques accompagnant la déroute de la social-démocratie au fur et à mesure de son alignement complet sur les projets néolibéraux aboutit en Europe à une montée des revendications indépendantistes des régions les plus riches à l'intérieur des États-nations. La Catalogne est l'exemple le plus brûlant, mais le même phénomène apparaît en Flandre, en Italie du nord ou en Écosse. Les régions riches veulent se débarrasser des régions pauvres.

Ce qui est inquiétant, c'est bien sûr que ressurgisse le « *I want my money back* » de Margaret Thatcher, mais aussi que la revendication indépendantiste revête un habit culturel, ou, pire, identitaire, qu'il soit linguistique, religieux ou ethnique. Le danger est que la résolution des problèmes sociaux laisse la place à la réaffirmation d'exigences nationalistes et que disparaissent de la vue les conflits de classes et l'objectif de rendre les citoyens égaux. Paradoxalement, des régions veulent devenir des États au moment où la mondialisation du capital affaiblit la capacité d'action des États-nations ou bien entend mettre ceux-ci au service exclusif de la finance.

Les murs, qu'on avait cru tous démolis à la suite de l'effondrement de celui de Berlin en 1989, resurgissent de terre dans plusieurs endroits, notamment en Palestine sous la pression

de l'État d'Israël, et peut-être entre les États-Unis et le Mexique si Trump met à exécution son projet. Dans tous les cas, il s'agit de maintenir à distance ou de refouler l'Autre.

Les leurres

Exclure les pauvres (individus, classes, nations) n'est pas chose facile. Les faire disparaître du paysage non plus : par exemple, il paraît qu'il n'y a plus d'ouvriers, il n'y aurait que des « opérateurs » ; les classes auraient disparu, il n'y aurait plus que des classes moyennes.¹ L'idéologie s'en mêle donc : l'ONU invoque la « richesse inclusive » et la Banque mondiale la « croissance inclusive verte »², qui dissimulent la logique excluante à l'œuvre. Dans les deux cas, il s'agit de donner l'impression de prendre en compte les dégâts sociaux de la mondialisation et les dégâts écologiques du productivisme, tout en gardant l'objectif d'une accumulation mondiale infinie, soit éteindre le feu en jetant de l'huile. En France, les 233 villes sur les 1152³ devant construire des logements sociaux, en application de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbains), qui s'y refusent ou qui traînent les pieds sont-elles inclusives ?

Comme les forces populaires sont un peu partout en mal de stratégie pour construire une société vraiment inclusive, des leurres sont agités. Le dernier leurre en date en France est l'« écriture inclusive » : les gens.e.s sont invité-e-s⁴ à lire à haute voix ce nouveau morse imprononçable.

Commençons par dissiper d'éventuels malentendus. Il est tout à fait important de féminiser les noms lorsqu'ils sont destinés à désigner une qualité des personnes qui accomplissent une certaine tâche. Par exemple, de la même façon qu'il existe des directeurs et des directrices, des présidents et des présidentes, des agriculteurs et des agricultrices, des instituteurs et des institutrices, des auditeurs et des auditrices, des animateurs et des animatrices, des spectateurs et des spectatrices, il est normal de désigner des professeuses (l'usage dira si c'est plus joli que des professeuses), des auteures (est-ce mieux que autrices ?), etc. Donc, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté, je pense qu'il faut dire « Madame la Présidente » et que, si l'on veut souligner la parité de la présence d'hommes et de femmes à une manifestation, on peut dire les manifestants et les manifestantes, ou dans l'ordre inverse. Et, pour écarter le moindre doute, disons « droits humains » plutôt que « droits de l'homme » si nécessaire.

Cependant, deux confusions sont maintenant couramment faites entre des problèmes différents, au sujet desquelles on se demande pourquoi l'Académie française ne les a pas relevées (serait-elle embarrassée par cette affaire ?)⁵ :

- confusion entre la féminisation des noms, quand c'est nécessaire pour les qualités des personnes, et le pointillisme iconographique illisible ci-dessus ;

¹ J.-M. Harribey, « La sociologie de café du commerce », 19 décembre 2016, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2016/12/18/la-sociologie-de-cafe-du-commerce>.

² UNU-IHDP, UNEP, *Inclusive Wealth Report 2012, Measuring progress toward sustainability*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, <http://www.ihdp.unu.edu/file/download/9927.pdf>. *Inclusive Green Growth, The Pathway of Sustainable Development*, 2012, http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive_Green_Growth_May_2012.pdf?cid=ISG_E_WBWeeklyUpdate_NL. Sur ces deux publications, voir J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Paris, LLL, 2013.

³ *Le Monde*, 7 novembre 2017.

⁴ Plusieurs possibilités sont offertes : le point, le tiret... Mon clavier ne dispose pas d'un point du milieu. La révolution technique que représentera ce point sera à mettre dans l'histoire au même rang que la découverte du feu ou que la révolution néolithique. Et comme il faudra renouveler tous les ordinateurs, la croissance (on ne peut douter qu'elle sera inclusive à défaut d'être verte) redémarrera. Finie la crainte de la stagnation séculaire du capitalisme, grâce au point du milieu.

⁵ « Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite "inclusive" », 27 octobre 2017, <http://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>.

- confusion aussi entre le genre des mots et le genre humain ou le sexe des personnes (à ce sujet, le mot « personne » désigne indistinctement un homme ou une femme ; autre exemple, si je suis tué, dira-t-on que je suis un victim ?) ; le paroxysme de cette confusion est atteint avec le mot « les sans-papièrEs » dicit Act Up⁶ ; tout cela veut dire qu'il convient de distinguer la désignation d'une activité et l'affectation de celle-ci à quelqu'un.⁷

Trois cent-quatorze professeurs ont signé une pétition pour expliquer pourquoi ils n'enseigneront plus la règle de grammaire établissant qu'au pluriel, « le masculin l'emporte sur le féminin »⁸. Ils avancent trois arguments. Parce qu'il n'en a pas toujours été ainsi dans l'histoire de la langue française, la proximité du substantif féminin l'emportant alors. Parce que la règle du masculin avait un objectif politique d'imposer une domination des hommes sur les femmes. Parce qu'elle reproduit des stéréotypes sexistes auprès des enfants.

Chers collègues (ou che.è.r.e.s, je ne sais trop), votre premier argument est exact, mais alors il faut l'appliquer à bien d'autres cas : Ronsard disait et écrivait *françois* (canonisé par le *Liberté de la langue française dans sa pureté* de Dupleix) pour *français* aujourd'hui et *response* pour *réponse*. Pourquoi ne revient-on pas en totalité à la langue des XVI^e ou XVII^e siècles? Pour des partisans de l'écriture inclusive au motif qu'une langue doit évoluer, le retour en arrière paraît étonnant.

Le deuxième argument comporte très certainement une part de vérité, encore que, si la règle de l'académie a prévalu, faut-il y voir un complot ourdi machiavéliquement, ou bien l'entérinement d'un usage qui s'installait déjà ? D'ailleurs, si on écoute beaucoup de partisans de cette écriture, ils disent qu'on ne légifère pas sur une langue, c'est l'usage qui tranche. Si cela est exact, et je pense que cela est exact, alors on ne peut plus parler de complot.

Le troisième argument souligne que la reproduction sociale passe par le canal de schémas sexistes. C'est vrai, bien que ce canal ne soit pas le seul, loin de là. Le problème est de savoir si la suppression de toute règle, donc la « dérégulation » au sens où on l'emploie quand on parle du néolibéralisme, sera favorable au dépassement de toutes les formes de domination ou au contraire à leur maintien, voire à leur renforcement. Reprenons la citation de Ronsard (*Épître à la Response aux injures et calomnies*) donnée par nos collègues : « *afin que ta cause et la mienne soit connue de tous* » ; « connue » est vraisemblablement accordée avec « la mienne », plus proche que « ta cause » bien que celle-ci soit du même genre, mais alors la règle selon laquelle la présence de deux sujets du verbe oblige à conjuguer celui-ci au pluriel disparaît. Que vont dire nos collègues à leurs élèves? Chacun écrit comme il veut ? La concurrence libre et non faussée donnera le la (!) de la grammaire ?

Que se passe-t-il dans d'autres langues qui ne connaissent pas les mêmes affres que le français (ou qui en connaissent d'autres). Ainsi, en allemand, la « jeune fille » se dit « das Mädchen », du genre grammatical neutre. La fillette du genre neutre, horreur ! Mais, une fois passée la réaction indignée, il reste la preuve que le genre des mots ne peut pas être réduit au sexe des gens. D'ailleurs, le mot « sexe » désigne aussi bien le sexe masculin que le féminin : faudrait-il écrire et dire la sexe ou le sexe.e pour les femmes ?

Dans certaines langues, les déclinaisons ou bien les conjugaisons diffèrent selon les trois genres (masculin, féminin, neutre), au singulier et au pluriel. Dans la nôtre, on souhaite bien du plaisir inclusif pour l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir quand plusieurs compléments d'objet direct de genres différents du verbe sont placés avant celui-ci. Enfin, il

⁶ *Le Monde*, 14 octobre 2017.

⁷ Dans sa défense « idéologique » (selon ses propres termes) de l'écriture inclusive, Richard Herlin, correcteur au *Monde*, (http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2017/10/12/en-direct-qu-est-ce-que-l-ecriture-inclusive_5200044_3224.html), évoque le cas des trans-genres qui régleraient le différend masculin/féminin en terminant leurs mots par un astérisque.

⁸ <https://www.slate.fr/story/153492/manifeste-professeurs-professeures-enseignerons-plus-masculin-emporte-sur-le-feminin>.

resterait à statuer sur le cas du pluriel englobant indifféremment les deux genres grammaticaux, problème tout à fait différent de l'« inclusif » car le sens d'une phrase peut être modifié, voire aboutir à un contresens ?⁹

Le juge de paix pourrait bien être le « parler inclusif » qui devrait logiquement suivre l'écriture et la grammaire inclusives. Si ce parler inclusif est possible, alors il légitimerait l'écriture et la grammaire inclusives. Si ce parler est impossible, le doute est permis pour les deux autres, car on ne peut établir une règle pour l'écrit et une autre pour le parler ?¹⁰ Et comme on apprend dans l'enfance sa langue dite maternelle avant de savoir l'écrire, c'est le parler qui pourrait l'emporter.

Prendre les choses à la racine¹¹ : la société est a-inclusive

Comme le genre des mots est le résultat des évolutions historiques des langues et des cultures, différentes selon les pays et les régions, qu'il diffère d'une langue à l'autre pour le même objet ou le même concept, il n'a pas grand-chose à voir avec la domination (universelle celle-là) des hommes sur les femmes.

Les femmes sont discriminées et subissent maintes violences. Leur sort changerait-il avec l'écriture inclusive ? Pendant ce temps, en France, le salaire féminin moyen à temps plein reste inférieur de 18,6 % au salaire masculin moyen, et le salaire masculin lui est supérieur de 22,8 %, mais, quel que soit le point de comparaison, masculin ou féminin, il s'agit de la même inégalité. Le point de comparaison choisi ici est d'ordre mathématique, il n'implique pas un projet politique, il suffit que chacun ait compris qu'une proportion peut s'inverser, mais son objet reste le même.

Bref, si tout ce débat est largement idéologique, dans un sens ou dans l'autre, n'y a-t-il pas place aussi pour un peu de logique ? Autrement dit, on peut défendre une position politique féministe et aussi vouloir quelques règles d'usage, quelles qu'elles soient finalement pourvu qu'elles ne soient pas trop incohérentes.

Mais, pour sortir de la logique et élever le débat au rang de la poésie, les Français disent *la* lune et les Allemands disent *der* Mond ; les Français disent *le* soleil, les Allemands disent *die* Sonne. Les Anglais ne s'embarrassent pas : ils disent *the* moon et *the* sun. Mais, dira-t-on, l'allemand et l'anglais ne sont pas des langues romanes. En italien, on dit *la* luna et *il* sole; en espagnol, *la* luna et *el* sol : mêmes genres qu'en français. Sans doute, parce que le soleil brille plus que la lune, que regarder celle-ci suscite la rêverie, l'amour¹², alors que le premier nous brûle les yeux. C'est peut-être la raison de notre aveuglement général...

On (genre neutre) devrait sérieusement s'interroger pour savoir si substituer des problèmes dits sociétaux aux problèmes sociaux ne serait pas la marque d'une société qui se

⁹ Dans un débat avec Éliane Viennot, initiatrice de la pétition ci-dessus, Bernard Pivot (sur France inter, 2 novembre 2017) faisait la remarque suivante : « Si je dis : Colette est l'une de nos plus grandes écrivaines, cela n'a pas le même sens que si je dis : Colette est l'un de nos plus grands écrivains. »

¹⁰ Certains se sont amusés à réécrire « Le corbeau et le renard » en inclusif. L'essayer, c'est l'adopter ?

¹¹ K. Marx, *Critique de la philosophie du droit de Hegel* : « Être radical, c'est prendre les choses par la racine. Or, pour l'homme, la racine, c'est l'homme lui-même. » Sacré Marx, il a utilisé le mot « homme » dans un sens sexué ou universel ? Réponse : en allemand, *der Mensch* (l'homme générique) est différent de *der Mann* (l'homme au masculin) : « Radikal sein ist die Sache an der Wurzel fassen. Die Wurzel für den Menschen ist aber der Mensch selbst. » *Zur Kritik der Hegelschen Rechtsphilosophie, Einleitung*, http://www.mlwerke.de/me/me01/me01_378.htm.

¹² Rappelons-nous que « amour » au singulier est masculin et que « amours » au pluriel est féminin. Ce pourrait être une règle ? Les Allemands, encore eux, ont choisi pour article défini au pluriel : *die*, qui, au singulier, est l'article défini féminin...

débrouille pour rester a-inclusive. Les dérégulationnistes libéraux, quant à eux, ont répondu à la question.¹³

¹³ En complément : J.-M. Harribey, « Le genre des choses et les choses de genre », *Les Possibles*, n° 16, printemps 2018, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-16-printemps-2018/dossier-le-s-feminisme-s-aujourd-hui/article/le-genre-des-choses-et-les-choses-de-genre>.